

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LE CANADA NE DOIT PAS DEVENIR LA PORTE D'ENTRÉE POUR LES SURPLUS D'ACIER ET D'ALUMINIUM EN PROVENANCE DE CHINE

Les secteurs canadiens de l'acier et de l'aluminium réclament des mesures tarifaires urgentes pour lutter contre la surcapacité chinoise.

le 8 août 2024 - OTTAWA, ON – Aujourd'hui, les dirigeants de deux grandes industries canadiennes, Catherine Cobden, présidente et cheffe de la direction de l'Association canadienne des producteurs d'acier, et Jean Simard, président et chef de la direction de l'Association de l'aluminium du Canada, ont publié la déclaration commune suivante au sujet de l'incidence réelle et de la menace continue de l'inondation du marché canadien par la surcapacité de la Chine dans le cadre de la récente consultation sur les réponses politiques possibles pour s'attaquer à la surcapacité chinoise dans les chaînes d'approvisionnement des véhicules électriques :

« En tant que représentants de deux grandes industries canadiennes qui emploient directement plus de 31 000 Canadiens et qui contribuent à l'économie nationale à hauteur de plus de 27 milliards de dollars, nous franchissons une étape importante en unissant nos voix pour alerter le gouvernement du Canada au sujet du danger clair et actuel que représente la surcapacité financée par l'État chinois pour nos industries, nos travailleurs et les collectivités que nous soutenons partout au pays.

Les alliés du Canada, y compris ses partenaires de l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM), ont reconnu les effets dévastateurs de la surcapacité chinoise et prennent des mesures pour imposer des mesures tarifaires strictes et opportunes afin d'endiguer le flux d'acier et d'aluminium chinois sur leurs marchés. Grâce à ce processus de consultation, le Canada a l'occasion de s'aligner sur ses partenaires nord-américains pour s'assurer de respecter les partenariats commerciaux établis au cours des dernières décennies.

S'il n'agit pas, le Canada risque de devenir le point d'entrée nord-américain de l'acier, de l'aluminium et des véhicules électriques en provenance de la Chine, qui dispose d'une surcapacité à forte teneur en carbone. La prévention d'une telle situation s'inscrit dans le cadre d'un engagement commun avec nos partenaires commerciaux, le Mexique et les États-Unis.

Nos industries demandent donc au gouvernement du Canada d'agir rapidement et d'adopter une approche holistique en incluant l'acier, l'aluminium et les véhicules électriques dans un seul ensemble de mesures tarifaires entièrement harmonisé avec celui de notre plus important partenaire commercial, les États-Unis. Le recours à des mesures correctives commerciales traditionnelles ou à de longues enquêtes laisserait le Canada loin derrière ses partenaires commerciaux le rendant ainsi très vulnérable.

Un alignement complet au sein de l'ACEUM en matière de mesures tarifaires pour l'aluminium et l'acier devrait être considéré comme faisant partie d'une seule et même approche, y compris en ce qui concerne les véhicules électriques, à mettre en place à l'encontre de la Chine. Des droits de douane d'au moins 25 % devraient être imposés sur l'ensemble de l'acier chinois fondu et coulé entrant au Canada. Pour ce qui est de l'aluminium, nous recommandons une

harmonisation complète (portée et montant) avec les mesures tarifaires à venir au titre de l'article 301 des États-Unis sur les importations de produits d'aluminium chinois.

Nous espérons que le Canada reconnaît l'importance stratégique des secteurs de l'acier et de l'aluminium, ainsi que des travailleurs et des familles que nos industries soutiennent. Une telle reconnaissance protégerait le Canada contre la menace réelle que représente le commerce déloyal pour notre prospérité économique et pour nos relations commerciales en Amérique du Nord. »

-30-

À propos de l'Association canadienne des producteurs d'acier

L'Association canadienne des producteurs d'acier (ACPA) est le porte-parole national de l'industrie canadienne de l'acier primaire et des tuyaux et tubes. L'ACPA se consacre à assurer un environnement commercial concurrentiel et durable pour ses membres et les parties prenantes des chaînes d'approvisionnement. Les producteurs d'acier canadiens font partie intégrante de l'économie du pays et sont un fournisseur essentiel pour de nombreux segments de l'industrie nord-américaine, y compris les secteurs de l'automobile, de l'énergie, de la construction et des transports.

À propos de l'Association de l'aluminium du Canada

Fondée en 1990, l'Association de l'aluminium du Canada (AAC) représente les trois producteurs d'aluminium canadiens de calibre mondial : Alcoa, Alouette et Rio Tinto. Exploitant neuf alumineries au Canada, dont huit au Québec, ces entreprises emploient plus de 8 500 travailleurs et produisent plus de 80 % du métal primaire en Amérique du Nord, avec des exportations de 10,2 milliards de dollars, principalement vers les États-Unis. L'AAC et ses membres participent activement à l'élaboration de pratiques exemplaires en matière de santé et de sécurité ainsi que de production responsable à faibles émissions de CO₂. Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le <http://www.aluminium.ca> ou suivez @AAC_aluminium sur Twitter.

Media Contacts

Catherine Cobden

Présidente et cheffe de la direction, Association canadienne des producteurs d'acier

c.cobden@canadiansteel.ca

Jean Simard

Président et chef de la direction, Association de l'aluminium du Canada

jsimard@aluminium.ca